



Paris 11^e - Léon Blum

POUR BATTRE SARKOZY EN 2012

INSCRIVEZ-VOUS

**SUR LES LISTES ELECTORALES
AVANT LE 31 DECEMBRE**

Des millions de personnes sont descendues dans les rues pour refuser la réforme des retraites. Des millions d'autres ont exprimé leur solidarité avec les manifestants et les grévistes. Sarkozy n'a rien voulu entendre. Il a refusé l'appel au dialogue social qui lui était lancé par les syndicats.

Pour faire échec à cette réforme et à toutes les mesures de régression sociale imposées par la droite depuis 8 ans, il n'y a qu'une solution : battre Sarkozy en 2012.

Pour cela, il faut être inscrit.e sur les listes électorales.

À chaque élection des citoyen.ne.s ne peuvent exercer leur droit de vote parce qu'ils ont négligé de vérifier leur inscription sur la liste. Dans une grande ville comme Paris, où la population bouge beaucoup, il est préférable de s'assurer de son inscription auprès de la mairie.

PRIMAIRES :

Le PS organise à l'automne 2011 une grande consultation pour désigner le-la candidat.e à l'élection présidentielle de 2012.

**POUR CHOISIR VOTRE CANDIDAT.E,
IL FAUT ÊTRE INSCRIT.E !**

QUI DOIT S'INSCRIRE ?

- Les jeunes **qui viennent d'avoir 18 ans** ou ceux **qui vont avoir 18 ans** avant le 1er mars 2011.
- Les personnes **qui ont acquis récemment la nationalité française.**
- Les personnes **qui ont changé de domicile** (y compris à l'intérieur de l'arrondissement).

QUELLES CONDITIONS FAUT-IL REMPLIR ?

- Être **âgé de 18 ans** au plus tard le 31 mars 2011.
La loi prévoit que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont automatiquement inscrit.e.s. Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de vérifier son inscription auprès de la mairie.
- Posséder la **nationalité française.**
- Être **citoyen d'un État membre de l'Union Européenne** (inscription sur liste complémentaire).
- Être **domicilié dans l'arrondissement**, ou y payer des impôts locaux depuis au moins 5 ans.

QUAND S'INSCRIRE ?

Avant le 31 décembre 2010.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- S'adresser à la **Mairie du 11^e**, au service des élections.
Place Léon Blum - 2^e étage, escalier C - tél. 01 53 27 12 26
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. En décembre, le service des élections est exceptionnellement ouvert le samedi de 9h à 13h et de 14h à 16h
- Présenter **une pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité).
- Présenter **un justificatif de domicile** (dernière quittance d'électricité, de téléphone fixe ou de loyer).